



Révision annuelle de l'admissibilité des ménages

Pour demeurer admissible à un logement subventionné, chaque membre du ménage de 16 ans et plus doit, aux termes du contrat de location et de la *Loi de 2011 sur les services de logement*, remplir le formulaire de révision annuelle de l'admissibilité des ménages et fournir des documents pour toutes les sources de revenu au moins tous les 12 mois.

Le subside pour loyer indexé sur le revenu est habituellement calculé en se fondant sur le revenu net total du ménage (indiqué à la ligne 23600 de l'avis de cotisation de chaque membre). C'est la raison pour laquelle il est très important que tous les membres du ménage de 16 ans et plus qui ne sont pas aux études à temps plein produisent une déclaration de revenus tous les ans.

Pour maintenir la continuation de votre admissibilité au subside pour loyer indexé sur le revenu, vous devez fournir une copie de votre avis de cotisation ou une preuve de revenu délivrée par l'Agence du revenu du Canada (ARC). Vous pouvez obtenir cet avis ou cette preuve en ouvrant une session dans votre compte de l'ARC au <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu.html>, en communiquant avec l'ARC au 1-800-959-8281 ou par l'entremise de son service automatisé au 1-800-267-6999. Veuillez noter que nous devons vérifier votre identité lors de votre appel.

Si vous ne fournissez pas les documents liés à la révision du revenu ni le formulaire de révision annuelle, rempli et signé, au plus tard à la date d'échéance indiquée, vous pourriez perdre votre subside pour loyer indexé sur le revenu et vous devez payer la pleine valeur marchande du loyer pour votre logement.

Instruction pour remplir le formulaire

1. Veuillez lire toute la trousse avant de remplir les documents.
2. Veuillez remplir le formulaire à l'encre et écrivez lisiblement en lettres moulées.
3. Tous les membres du ménage de 16 ans et plus doivent signer le formulaire.
4. Chaque membre du ménage de 16 ans et plus doit joindre une copie des documents suivants :
 - a) le dernier avis de cotisation en matière d'impôt sur le revenu ou la dernière preuve de revenu
 - b) le talon du relevé de prestation et la carte d'admissibilité, s'il est prestataire de L'Ontario au travail ou du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH)
 - c) le dernier relevé mensuel de chaque compte au sein d'une institution financière
 - d) les documents concernant la valeur de chaque bien;
 - e) la confirmation d'inscription fournie par un établissement d'enseignement, si la personne est ou sera aux études à temps plein.
5. Si l'avis de cotisation ou preuve de revenu du membre du ménage ne correspond pas à son revenu actuel, il doit joindre une vérification de son revenu actuel provenant de toutes les sources.
6. Si vous avez des questions ou avez besoin d'aide pour remplir le formulaire, veuillez nous téléphoner au 705-674-8323.



Révision annuelle de l'admissibilité des ménages

Adresse personnelle – Numéro et nom de rue (C.P.)	Logement/app.	Ville	Code postal	N ^{bre} de chambres
---	---------------	-------	-------------	------------------------------

Veillez énumérer les membres du ménage de 16 ans et plus. Joindre des feuilles additionnelles au besoin.

Nom de famille (membre principal/locataire 1)	Prénom	Sexe <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme	Téléphone
Numéro d'assurance sociale	Date de naissance (a/m/j)	Courriel	
Nom de famille (locataire 2)	Prénom	Sexe <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme	Téléphone
Numéro d'assurance sociale	Date de naissance (a/m/j)	Lien avec la ou le locataire 1	Courriel
Nom de famille (locataire 3)	Prénom	Sexe <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme	Téléphone
Numéro d'assurance sociale	Date de naissance (a/m/j)	Lien avec la ou le locataire 1	Courriel
Nom de famille (locataire 4)	Prénom	Sexe <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme	Téléphone
Numéro d'assurance sociale	Date de naissance (a/m/j)	Lien avec la ou le locataire 1	Courriel

Veillez énumérer les membres du ménage ayant moins de 16 ans. Joindre des feuilles additionnelles au besoin.

Nom	Lien avec la ou le locataire	Date de naissance (a/m/j)	Sexe		Nom(s) du ou des employeur(s), source de revenu ou nom de l'établissement d'enseignement (étudiantes et étudiants à temps plein)
			H	F	

Personne à contacter en cas d'urgence.

Nom	Adresse personnelle	Téléphone	Lien
-----	---------------------	-----------	------

Confirmation de la continuation de l'admissibilité à un subside pour loyer indexé sur le revenu

Pour continuer à recevoir un subside pour loyer indexé sur le revenu, vous devez confirmer annuellement que vous continuez à satisfaire aux conditions d'admissibilité indiquées dans la *Loi de 2011 sur les services de logement*. Vous devez également confirmer que vous demeurez admissible à la grandeur du logement dans lequel vous habitez actuellement.

Veuillez répondre au questionnaire suivant. Les réponses serviront à confirmer ou non si votre ménage demeure admissible au subside pour loyer indexé sur le revenu.

		OUI	NON
1	Y a-t-il au moins un membre de votre ménage ayant 16 ans ou plus et en mesure de vivre de façon autonome?		
2	Tous les membres de votre ménage sont-ils citoyens canadiens, résidents permanents ou demandeurs du statut de réfugié aux termes de la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (Canada)</i> ?		
3	Une mesure de renvoi est-elle devenue exécutoire aux termes de la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (Canada)</i> contre un membre de votre ménage?		
4a	Un membre de votre ménage doit-il de l'argent à un autre fournisseur de logements communautaires en Ontario?		
4b	Si oui, a-t-il conclu une entente pour rembourser la somme due?		
4c	Si oui, fait-il les versements comme l'énonce l'entente?		
5	Un membre de votre ménage a-t-il été reconnu coupable d'un crime aux termes du <i>Code criminel</i> relativement à un subside pour loyer indexé sur le revenu?		
6	Un membre de votre ménage a-t-il été reconnu coupable d'une infraction aux termes de la <i>Loi de 2011 sur les services de logement</i> ou de l'ancienne <i>Loi de 2000 sur la réforme du logement social</i> ?		
7	Un membre de votre ménage est-il propriétaire d'un bien résidentiel ou d'une part de celui-ci?		

	NORMES D'OCCUPATION	OUI	NON
8	Si vous vivez dans un logement modifié, avez-vous encore besoin des modifications qui y ont été faites? (Note : Il se peut qu'un formulaire de rapport du médecin soit demandé.)		
9	Le nombre de chambres alloué au ménage est fondé sur le nombre de membres du ménage. La taille de votre ménage a-t-elle changé depuis la dernière révision? Si oui, veuillez en indiquer la date : _____.		

Déclaration solennelle

Voici l'entente juridique que vous acceptez de conclure avec nous. Veuillez la lire attentivement et signer dans les espaces ci-dessous. Toute personne de 16 ans et plus qui demeurera avec vous doit signer le formulaire.

1. Je déclare que tous les renseignements transmis dans le cadre de cette révision sont vrais au mieux de mes connaissances et que je n'ai pas omis ni dissimulé des informations nécessaires.
2. Je comprends que tous les renseignements que je fournis à la **Société de logement du Grand Sudbury** lui appartiendront.
3. Si certains des renseignements fournis dans le présent formulaire sont inexacts ou faux, la **Société de logement du Grand Sudbury** peut, à son entière discrétion, demander d'autres informations et/ou signifier un avis écrit que je ne suis plus admissible à un subside pour loyer indexé sur le revenu et/ou signifier un avis d'augmentation de loyer pour payer le loyer du marché et explorer d'autres possibilités aux termes des lois de l'Ontario.
4. Je comprends que seules les personnes que j'ai indiquées dans le présent formulaire peuvent demeurer avec moi dans le logement subventionné.
5. Je comprends que la **Société de logement du Grand Sudbury** utilisera les renseignements que je lui transmets pour vérifier si je demeure admissible au logement où j'habite actuellement, pour savoir si je suis encore admissible au subside pour loyer indexé sur le revenu ainsi que pour déterminer le loyer que je dois payer.
6. Je déclare que je suis au Canada de façon légale et qu'aucun membre de mon ménage ne fait l'objet d'une mesure de renvoi du Canada.
7. J'informerai la **Société de logement du Grand Sudbury** des changements suivants et en fournirai la preuve dès qu'ils se produiront :
 - une personne emménage dans mon logement ou en déménage de façon permanente;
 - je commence des études à temps plein ou j'y mets fin;
 - je commence à recevoir des prestations de L'Ontario au travail ou du POSPH, je cesse d'en recevoir ou mon revenu hors prestations augmente de façon permanente;
 - mon statut au Canada change;
 - la valeur de mes biens a grandement changé ou je me départis de certains de mes biens;
 - j'ai l'intention de m'absenter du logement pendant plus de 60 jours consécutifs ou 90 jours sur une période de 12 mois.
8. Je produirai ma déclaration de revenus annuellement et j'aviserai la **Société de logement du Grand Sudbury** si mon impôt sur le revenu a fait l'objet d'une nouvelle cotisation ou d'une cotisation supplémentaire.

Autorisation et consentement à la divulgation et à la vérification de renseignements

1. Je comprends que des lois permettent à la **Société de logement du Grand Sudbury** de recueillir des renseignements personnels à mon sujet.
2. Je comprends que la **Société de logement du Grand Sudbury** utilisera les renseignements que je lui transmets pour vérifier si j'ai encore droit au subside pour loyer indexé sur le revenu ainsi que pour déterminer le montant auquel je suis admissible.

Annexe A

Exemples de revenu et de preuves documentaires de revenu

Pensions et allocations	Preuves documentaires de revenu
<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité de la vieillesse (SV) • Supplément de revenu garanti (SRG) • Pensions fédérales ou provinciales (RPC, PPIRPC ou RRQ) • Régime de revenu annuel garanti (RRAG) • Pensions (pension de veuve, pension de retraite, régime de retraite privé, pension d'invalidité de guerre, d'un autre pays, etc.) • Allocation d'ancien combattant (AAC) • Prestation d'invalidité de longue durée d'un assureur privé ou de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB) • Régimes de pension étrangers • Rentes • Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) 	<ul style="list-style-type: none"> • Lettre la plus récente de Service Canada confirmant le montant brut. Si vous ne la trouvez pas, communiquez avec Service Canada au 1-800-277-9914. • Pour obtenir une lettre de confirmation du RRAG, faites le 1-866-668-8297. • Feuillet de renseignements fiscaux, sur lequel figure le dernier montant annuel de pension, de rente d'invalidité ou de revenu de rentes (p. ex. T4A, T4A, T5007). • Relevés bancaires consécutifs des trois derniers mois de régimes de pensions étrangers (doivent y figurer le numéro de compte et son titulaire). • Feuillet de renseignements fiscaux, sur lequel figure le dernier montant de revenu de rentes (T4A). • Dernier relevé du titulaire du FERR (banque ou entreprise d'investissement) indiquant le montant brut des retraits mensuels ou annuels OU feuillet T4RIF pour la dernière déclaration de revenus annuelle.
Aide sociale	Preuves documentaires de revenu
<ul style="list-style-type: none"> • L'Ontario au travail (OT) • Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) 	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé de prestation et carte d'admissibilité. • Formulaire de renseignements concernant le POSPH rempli par une préposée ou un préposé du POSPH. • Note : Si un membre du ménage recevant des prestations d'OT et du POSPH a un autre revenu (p. ex. revenu d'emploi, RPC, pension alimentaire), il faut transmettre les documents servant à vérifier les autres sources de revenu comme on l'indique dans le présent tableau.
Paiements de pension alimentaire (reçus ou déboursés)	Preuves documentaires de revenu
<ul style="list-style-type: none"> • Pension alimentaire versée à un époux (bénéficiaire ou payeur) • Parrainage aux termes de la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Accord de pension alimentaire préparé et signé par un avocat OU ordonnance judiciaire OU, s'il n'y a ni accord ni ordonnance, demander une lettre indiquant le montant de la pension alimentaire reçue et la périodicité des versements, OU Bureau des obligations familiales – annexe A. • Déclaration d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et déclaration d'appui du répondant qui indique le montant du soutien OU lettre signée et datée du répondant qui précise le montant mensuel du soutien financier fourni
Revenu lié à l'emploi	Preuves documentaires de revenu
<ul style="list-style-type: none"> • Emploi à temps plein, à temps partiel, occasionnel ou saisonnier • Commissions, pourboires, gratifications, bonis, prime de quart • Assurance-emploi (AE) • Prestations d'invalidité de longue durée de la WSIB • Travail indépendant (pigistes, entrepreneurs indépendants, propriétaires uniques, associés, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Dernières fiches de paie consécutives ou cumulées couvrant au moins huit semaines. Votre nom, le nom et l'adresse de votre employeur ainsi que les périodes de paie couvertes doivent y figurer. • Dans le cas des nouveaux emplois, les dernières fiches de paie consécutives couvrant au moins huit semaines OU, s'il n'y a pas de fiche de paie, une lettre de l'employeur indiquant la date d'embauche, le revenu annuel brut, y compris la rémunération des heures supplémentaires et les bonis, ou le taux de salaire, les heures de travail hebdomadaires prévues chaque semaine et le salaire mensuel brut. Cette lettre doit être sur un papier à en-tête de l'entreprise, porter une date récente et comprendre le numéro de téléphone et la signature de l'auteur. • Dernier relevé de prestations d'assurance-emploi ou lettre indiquant le montant hebdomadaire brut reçu OU imprimé du relevé de prestations d'A-E provenant du compte web sur l'A-E du membre du ménage qui indique le montant hebdomadaire brut, les dates de début et de fin. • Lettre de la WSIB indiquant le montant du paiement brut et sa fréquence. • Travail indépendant (moins d'un an) : relevés mensuels indiquant le revenu brut, moins les dépenses d'emploi. • Travail indépendant : états financiers vérifiés (le cas échéant) OU déclaration de revenus tirés d'une entreprise.

Exemples de biens et preuves documentaires des biens

Biens	Preuves documentaires des biens
<ul style="list-style-type: none"> • Compte ne portant pas intérêt (banque, fiducie, caisse populaire ou <i>credit union</i>) • Comptes portant intérêt (banque, fiducie, caisse populaire ou <i>credit union</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Livrets de banque à jour ou relevés bancaires mensuels (doivent y figurer le numéro de compte et son titulaire); OU • Lettre d'une banque, fiducie, caisse populaire ou <i>credit union</i>.
<ul style="list-style-type: none"> • Actions • Parts • Titres • Fonds communs de placement • Certificats de placement garanti (CPG) • Dépôts à terme • Bons du Trésor • Obligations • Débentures 	<ul style="list-style-type: none"> • Derniers relevés de placements; OU • Documents ou certificats d'une banque, fiducie, caisse populaire ou <i>credit union</i> indiquant le capital d'investissement.
<ul style="list-style-type: none"> • Bien résidentiel (maison, condominium, chalet, etc.) vous appartenant en propre ou avec d'autres, que vous louez à d'autres, que vous avez le droit d'occuper ou dans lequel vous avez un autre intérêt juridique ou bénéficiaire • Bien non résidentiel (terrain vacant, propriétés commerciales, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Dernier avis de cotisation de la Société d'évaluation foncière des municipalités (MPAC); OU • Évaluation de souscription par un évaluateur (si elle a été faite au cours des six derniers mois); OU • Inscription immobilière (si la propriété est actuellement sur le marché); ET • Dernier relevé de compte hypothécaire (s'il y a lieu).
<ul style="list-style-type: none"> • Hypothèques ou prêts que vous avez accordés à quelqu'un 	<ul style="list-style-type: none"> • Convention hypothécaire ou accord de prêt indiquant le capital et les intérêts payés jusqu'à maintenant.
<ul style="list-style-type: none"> • Assurance-vie avec valeur de rachat 	<ul style="list-style-type: none"> • Politique ou lettre d'un assureur indiquant la valeur de rachat actuelle.
<ul style="list-style-type: none"> • Participation en capital non productive de revenu ou actions d'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • États financiers vérifiés ou lettre d'un comptable autorisé indiquant la valeur de la participation en capital ou des actions.